AR Prefecture
024-200040400-20260929-2026_147-DE
Reçu le 05/10/2026

Délibération du Conseil Communautaire

Le mardi 29 septembre 2026 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 23 septembre 2026 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	60	
Titulaires présents	53	Allain Tricoire – Martine Pistarino – Claude Faguet – Françoise Bourgoin – Christèle Durieux – Pascal Devars – Patrick Gérard Saigne – Monique Boineau-Serrano – Jean-Bruno Déroulède- Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Frédéric Beauvier – Luc Chapuzet – Philippe Bogaert – Hervé Toussaint – Michel Séjourné- Jean-Jacques Desprès-Ludovic Gillaizeau-Francis Lafaye-Clément Le Mercier -Géry Denis-Gilles Mercier -Nicolas Platon-Christine Laurent-Dominique Caillou-Cécily Bergier-Danièle Delpey-Stéphane Durousseau-Franck Blanchardie-Philippe Chotard-Karine Incardona-Christophe Rossard-Jean-Pierre Chaumette-Pierre Guigné-Francis Duverneuil-Virginie Mouche-Jean-Pierre Paretour-Joël De Luca-Gérard Caignard-Fabrice Boniface-Brigitte Pourtier-Thierry Bacus-Priça Mortier-Jean-Claude Arnaud-Florent Simon-Julie Bordet-Denis Ferrand-Guillaume Durand-Joëlle SaintMartin-Marion Lafaye-Régis Defraye-Patrick Lachaud
Titulaires absents	7	Jean-Pierre Prigul-Laëtitia Masclet-Fabrice Jaubert-Gérard Gobert-Uriel Gadessaud-Mélanie Célérier-Pierre-Albert Benedetti
Suppléants présents	2	Sandra Le Kverne pour la commune de Bertric-Burée Guillaume Boynard pour la commune de Grand-Brassac
Procuration	3	Uriel Gadessaud à Nicolas Platon Mélanie Célérier à Florent Simon Pierre-Albert Benedetti à Patrick Lachaud

AR Prefecture
024-200040400-20260929-2026_147-DE
Reçu le 05/10/2026

DELIBERATION N° 2026 /147 : (Code Nomenclature /415)
DATE : 29 SEPTEMBRE 2026
RAPPORTEUR : Priça Mortier
OBJET : Modification du tableau des effectifs

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

- Madame la Vice-Présidente propose de procéder aux modifications suivantes :

 -la création d'1 poste de technicien à 35h hebdomadaire au 1er décembre 2026 suite à la nomination après réussite au concours d'un agent du service SPANC.

Suite à la commission des Lignes Directrices de Gestion du 29 juin 2026 :

-la création d'1 poste de rédacteur à 35h hebdomadaire au 1er décembre 2026 suite à la nomination après promotion interne d'un agent du service finances.

- Madame la Vice-Présidente a procédé à la modification d'1 poste jusqu'à ce jour vacant et rendu actif :

 -1 poste de rédacteur principal 2ème classe à 35h hebdomadaire suite à la nomination stagiaire au 1er septembre 2026 d'un agent du service développement.

Le tableau des effectifs recense désormais 119 postes dont 109 postes pourvus représentant 104 ETP, 8 disponibilités et 2 postes vacants.

Par ailleurs, la collectivité compte 1 contrat de projet à temps plein, 10 contrats de missions temporaires représentant 7.99 ETP, 18 CDD représentant 13.94 ETP.

AR Prefecture
024-200040400-20260929-2026_147-DE
Reçu le 05/10/2026

Le tableau des effectifs à date du 1er octobre est le suivant :

EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES	DUREE HEBDO MADAIRE	POSTES CREES	EFFECTIF POURVU		POSTES VACANTS
			dont actifs	dont en disponibilité	
Attaché hors classe	35	1	1	0	0
Attaché principal	35	3	3	0	0
Rédacteur Principal 1°Classe	35	3	3	0	0
Rédacteur Principal 2°Classe	35	3	3	0	0
Rédacteur	35	1	0	0	1
Adjoint Administratif Principal 1° classe	35	5	5	0	0
Adjoint Administratif Principal 1° classe	30	1	1	0	0
Adjoint Administratif Principal 2°classe	35	2	2	0	0
Adjoint administratif	35	6	5	1	0
Ingénieur principal	35	1	1	0	0
Technicien	35	1	0	0	1
Agent de maîtrise principal	35	3	3	0	0
Agent de maîtrise	35	13	13	0	0
Agent de maîtrise	31	2	2	0	0
Agent de maîtrise	30	1	1	0	0
Agent de maîtrise	27	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 1°classe	35	2	2	0	0
Adjoint technique Principal 1°classe	30	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 1° classe	15	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 1° classe	14	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 2° classe	35	4	3	1	0
Adjoint technique Principal 2° classe	30	2	2	0	0
Adjoint technique	35	12	11	1	0
Adjoint technique	33	2	2	0	0
Adjoint technique	27	1	1	0	0
Adjoint technique	21	1	1	0	0
Animateur principal 1° classe	35	1	1	0	0
Animateur principal 2° classe	35	1	1	0	0
Animateur	35	1	1	0	0
Adjoint d'animation principal 1°classe	35	11	9	2	0
Adjoint d'animation Principal 2°classe	35	3	2	1	0
Adjoint d'animation Principal 2° classe	31	1	1	0	0
Adjoint d'animation Principal 2° classe	30	1	1	0	0
Adjoint d'animation Principal 2° classe	17	1	1	0	0
Adjoint d'animation	35	10	8	2	0
Adjoint d'animation	33	1	1	0	0
Adjoint d'animation	32	2	2	0	0
Adjoint d'animation	30	2	2	0	0
Adjoint d'animation	28	1	1	0	0
Adjoint d'animation	24	1	1	0	0
Adjoint d'animation	20	1	1	0	0
Opérateur Territorial Principal des activités physiques et sportives	35	4	4	0	0
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	35	1	1	0	0
AGENTS CONTRACTUELS					
Rédacteur Principal de 2°classe CDI	35	1	1	0	0
Adjoint administratif en CDI	35	1	1	0	0

AR Prefecture
024-200040400-20260929-2026_147-DE
Reçu le 05/10/2026

Le conseil communautaire, ouï l'exposé de M. le Vice-Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

A - Le tableau des effectifs est modifié au tel que présenté ci-dessus ;

B - Les crédits nécessaires à la rémunération des agents et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget intercommunal 2026 aux chapitres prévus à cet effet.

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 58
Votes contre : 0
Abstention : 0

Publié le 05/10/2026

La secrétaire de séance du 29 septembre 2026
Priça Mortier

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Priça MORTIER



Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 02/10/2026 16:33:44